



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des



N° 007
Décembre
2022
ISSN
1859 - 5146



Presse Universitaire de Niamey



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés



Photo de couverture: Culture de la pastèque dans le sud de la commune de Magaria, Région de Zinder (Niger)
M. WAZIRI M. Zaneidou, 2021

MAQUETTE & PAO: MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey

N° 007

ISSN



1859-5146

Décembre 2022

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
 - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
 - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
 - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
 - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
 - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciaires à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bossou Sud). In: *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes et les graphiques : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux et les figures : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr YAMBA Boubacar**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

COMITE DE REDACTION**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Dr DAMBO Lawali (MC)

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou, Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha, Dr ALI Nouhou.

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP:** 418 Niamey - NIGER. **Email:** revueeds@gmail.com

© Copyright : Revue EDS, 2022

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

LA PRODUCTION DU MIEL NATUREL DANS LES FORETS COMMUNAUTAIRES : CAS DE LA FORET COMMUNAUTAIRE DES VILLAGES EBYENG-EDZUAMENIENE AU NORD-EST DU GABON.....	8
MABIKA Jérôme ⁽¹⁾	
RESPONSABILITÉ ET IDENTITÉ À PARTIR DE LEVINAS : POUR UNE IDENTITÉ ÉTHIQUE	25
N'DOUA Kouassi Clément ⁽¹⁾	
IMPACT DU COVID-19 SUR LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE DE L'OUEST.....	37
TOURE Lassana ^{(1)*} et KIPOH MPELE Esther ⁽²⁾	
VALORISATION DES POTENTIALITES ECOTOURISTIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DES AGUEGUES AU BENIN.....	54
BOKO-HAYA Mèmèdé Angèle ^{(1)*} , ADISSODA Kokouvi Olive ⁽²⁾ , N'DAH Didier ⁽³⁾ et VISSIN Wilfrid Expédit ⁽⁴⁾	
FACTEURS CLIMATIQUES ET INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUES (IRA) CHEZ LES ENFANTS DE 0 A 5 ANS DANS LA COMMUNE DU DASSA-ZOUME	70
BOKO Nouvêwa Patrice Maximilien ⁽¹⁾	
GESTION DES EAUX USÉES DOMESTIQUES ET PLUVIALES DANS LA VILLE DE M'BATTO.....	82
KASSI KADJO Jean Claude ⁽¹⁾	
ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DU SOUCHET (CYPERUS ESCULENTUS) A L'ECONOMIE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE DE TCHADOUA AU NIGER.....	98
MALAM BOUKAR Awa Krou ^{(1)*} , SOULEY Kabirou ⁽²⁾ , MAMAN ABARCHI Nazira ⁽³⁾ et YAMBA Boubacar ⁽⁴⁾	
AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES ET DEVELOPPEMENT LOCAL : LE CAS DE KORHOGO, UNE VILLE AU NORD DE COTE D'IVOIRE.....	111
KONATE Djibril ^{(1)*} , DAGNOGO Fousata ⁽²⁾ , FOFANA Lacina ⁽³⁾ et KAMENAN Desiré ⁽⁴⁾	
ETAT DU CADRE DE VIE ET NUISANCES SANITAIRES AU QUARTIER HOUPHOUET-BOIGNY (1) DANS LA VILLE DE SINFRA.....	125
TRAORE Drissa ⁽¹⁾ , COULIBALY Moussa ^{(2)*} et TAMBOURA Sanata Timité ⁽³⁾	
ÊTRE LEFT BEHIND, LES PREMISSES D'UNE TRANSLOCALITE POUR LES EMIGRES DANS LE CORRIDOR BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE.....	140
SANGLI Gabriel ^{(1)*} , OUATTARA Bakary ⁽²⁾ , OUEDRAOGO Souhoude ⁽²⁾ , DABIRE Bonayi Hubert ⁽²⁾ et AZIANU Komi Ameko ⁽²⁾	
INSERTION DES DIPLOMES DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES FACE AU MARCHE DU TRAVAIL BENINOIS.....	158
DE CHACUS Sylvie ⁽¹⁾	
LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES MIGRATIONS DE POPULATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE DEOULE (REGION DE TAHOUA).....	173
ABDOURHIMOU Hassane ⁽¹⁾	
DEPLACES INTERNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LES COMMUNAUTES D'ACCUEIL DANS LA PLAINE DE MAGA, EXTREME-NORD CAMEROUN.....	183
ABBA Adoum ^{(1)*} , KOSOUMNA LIBA'A Nathali ⁽¹⁾ et CLARKSON MVO Wanie ⁽²⁾	

CRISES ENVIRONNEMENTALES ET DYNAMIQUES DE LA FILIERE ARACHIDE AU SUD-OUEST DU BASSIN DE LA BENOUE (NORD –CAMEROUN).....	194
TCHOBWE Carlos ^{(1)*} , GANOTA Boniface ⁽²⁾ et LATOUROU GALAPNA Bienvenu ⁽³⁾	
EFFETS DE LA PERTURBATION DU SYSTEME D'IRRIGATION DE LA SEMRY DANS LES PERIMETRES RIZICOLES DE YAGOUA (MAYO-DANAY, EXTREME-NORD CAMEROUN)	205
ZILHOUBE Appolinaire ^{(1)*} , TOUNSOUKNA RAMLINA Valentin ⁽¹⁾ et MBARTOING Pale ⁽¹⁾	
VULNERABILITES SOCIALES DANS LES TERRITOIRES PERIURBAINS DE SAINT-LOUIS (SENEGAL).....	219
NAKOUYE Nicolas ⁽¹⁾	
PRODUCTION DE L'HUILE DE NEEM (AZADIRACHTA INDICA) ET IMPACT SOCIOECONOMIQUE DANS LA VILLE DE MAROUA (EXTREME-NORD, CAMEROUN)	237
KADAGABA GOLE Mika ^{(1)*} et KOSSOUMNA LIBA'A Natali ⁽²⁾	
DIASS (SENEGAL) : UNE COMMUNE EN MUTATION CAUSEE PAR L'EXPLOITATION DES CARRIERES A CIEL OUVERT. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT, LA SANTE ET L'ECONOMIE	253
FAYE Mor ⁽¹⁾	
DISPARITÉS SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET VULNÉRABILITÉ PALUSTRE A CONAKRY	268
FOFANA Abdoulaye ^{(1)*} , OURA Kouadio Raphaël ⁽²⁾ et KONAN Kouassi Samuel ⁽³⁾	
CONTEXTUALISATION DE LA VIOLENCE DANS EVE DE SES DECOMBRES D'ANANDA DEVI	282
NADJIBEYE Parfait ^{(1)*} et KOYE Samedi ⁽²⁾	
ÊTRE MIGRANT ET ETRE PLUS PAUVRE : L'AFFAISSEMENT DES MIGRATIONS BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE	292
MEDA Mouoboum Marc ^{(1)*} et TAPSOBA Tebkietta Alexandra ⁽²⁾	
LE LAC FITRI, UNE RESSOURCE AU CŒUR D'UNE DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET SOCIO-POLITIQUE DANS LE SAHEL TCHADIEN.....	306
HAIWANG Djaklessam ^{(1)*} , BODE Sambo ⁽²⁾ , IBRA Touré ⁽³⁾ , KOFFI Alinon ⁽³⁾ et KOUSSOU Mian Oudanang ⁽⁴⁾	
ANALYSE DES ACTIVITES AGRICOLES ET DE L'EVOLUTION DU COUVERT VEGETAL DANS LA SOUS-PREFECTURE DE DIEGONEFLA (CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)	324
AMOA Kouadio Désiré ^{(1)*} , ATTA Kouacou Jean-Marie ^{(2)*} et N'GUESSAN Kouassi Fulgence ⁽³⁾	
L'IDÉE DE CERTITUDE ET INCERTITUDE EN SCIENCE CHEZ EDGAR MORIN.....	337
AHAMADOU HAMAGE Issa ⁽¹⁾	
AGADEZ, ESPACE D'ATTENTE POUR LES MIGRANTS EN PARTANCE OU DE RETOUR DU MAGHREB ?	353
AYOUBA TINNI Bachirou ⁽¹⁾	
HEUR ET MALHEUR DE LA MOBILISATION FISCALE, UNE ANALYSE DU RECOUVREMENT FISCAL LOCAL A PARTIR DE LA COMMUNE RURALE DE SOKORBE (NIGER).....	367
OUMAROU Amadou ^{(1)*} et SOUMAILA SEYDOU Chaibou ⁽²⁾	
PERCEPTION DES PASTEURS ET AGROPASTEURS FACE AUX VARIABILITES CLIMATIQUES DANS LE NORD-KANEM (CENTRE-OUEST TCHAD)	389
ALI ABAKAR Ismael ^{(1)*} , YAMBA Boubacar ⁽²⁾ , PABAME Sougnabé ⁽³⁾	

ÊTRE LEFT BEHIND, LES PREMISSES D'UNE TRANSLOCALITE POUR LES EMIGRES DANS LE CORRIDOR BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE

SANGLI Gabriel^{(1)*}, OUATTARA Bakary⁽²⁾, OUEDRAOGO Souhoude⁽²⁾,
DABIRE Bonayi Hubert⁽²⁾ et AZIANU Komi Ameko⁽²⁾

(1) Enseignant-Chercheur, Institut Supérieur des Sciences de la Population, Université Joseph KI-ZERBO (ISSP/ UJKZ), Burkina Faso

(2) Institut Supérieur des Sciences de la Population, Université Joseph KI-ZERBO (ISSP/ UJKZ), Burkina Faso

*Correspondant courriel : sanglig@hotmail.com

Résumé

L'objectif de cet article est d'établir une corrélation entre être *left behind* et la notion de « translocalité » dans le corridor Burkina Faso - Côte d'Ivoire. Il s'agit de cerner la place et le rôle des enfants "laissés pour compte" dans le maintien des liens entre émigrés burkinabè en Côte d'Ivoire et leur milieu d'origine. Pour ce faire, une recherche documentaire et une collecte de données suivant une approche mixte ont été faites. Les analyses se fondent sur les raisons pour lesquelles les enfants sont "laissés pour compte", c'est-à-dire, les contacts entre ces enfants, leurs ménages d'accueil et les émigrés, les transferts de fonds et les multiples faits de l'argent reçu. Il ressort que les enfants des migrants sont renvoyés ou "laissés pour compte" au pays pour des raisons de scolarisation le plus souvent. Cette raison faite du *left behind* un repère pour l'émigré au pays et cela l'oblige à s'inscrire dans une logique de « translocalité » en gardant le contact avec la zone de départ, en transférant une partie de son capital économique pour le bien-être de l'enfant et du ménage.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Enfant left behind, Translocalité, Migrants,

BEING LEFT BEHIND, THE PREMISES OF A TRANSLOCALITY FOR THE EMIGRANT IN THE BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE CORRIDOR

Abstract

The objective of this article is to establish a correlation between being left behind and the notion of translocality in the Burkina Faso - Côte d'Ivoire corridor. The aim is to identify the place and role of children "left behind" in maintaining links between Burkinabe emigrants in Côte d'Ivoire and their environment of origin. To do this, a literature search and data collection using a mixed approach were conducted. The analyses are based on the reasons why children are "left behind", i.e. the contacts between these children, their host households and emigrants,

remittances and the multiple facts of the money received. It appears that the children of migrants are sent back or "left behind" in the country for reasons of schooling most often. This reason makes the left behind a landmark for the emigrant to the country and it obliges him to be part of a logic of translocality by keeping in touch with the area of departure, transferring part of his economic capital for the well-being of the child and the household.

Key words: Burkina Faso, Ivory Coast, Child left behind, Translocality, Migrants,

Introduction

La migration est un phénomène ancien au Burkina Faso. Elle prendra son envol depuis l'ère voltaïque où les flux migratoires burkinabè avaient dans leurs destinations privilégiées la République de la Côte d'Ivoire (M. Zongo, 2003, p114) à cause de la loi instituant la mise en valeur des colonies en 1921 (B. H. Dabiré, 2016, p1). Cette époque a connu, la naissance de l'État coloniale de la Haute Volta en 1919 qui a instauré la législation sur le travail forcé obligeant, à cet effet, les jeunes valides à servir de mains d'œuvres la Côte d'Ivoire par le biais de l'émigration. Dans la même période et de façon parallèle se développe le corridor Burkina Faso-Ghana pour des raisons de conditions de travail et de salaires beaucoup plus reuisants que la Côte d'Ivoire d'autant plus qu'il s'agissait des besoins de satisfaction des conditions de vie sous contraintes (V. Piché et D. Cordell, 2015, p. 90). L'on pourrait penser à une diminution, voire une fin des flux migratoires vers la Côte d'Ivoire avec les indépendances en 1960, mais la réalité en est autre. Seulement les migrations forcées céderont de plus en plus leur place aux désirs volontaires de migrer (V. Piché et D. Cordell, 2015, p. 330). Ce rappel historique de la migration témoigne de la réalité des flux de populations burkinabè vers d'autres horizons aussi bien à l'externe qu'à l'interne. B. H. Dabiré et *al.* (2009, p55) évoque les principales zones de départ et de destination à l'intérieur du pays. Ces échanges migratoires internes se font principalement entre les régions du Centre, du Nord, du centre nord vers les Hauts Bassins, la Boucle du Mouhoun et le Sud-Ouest.

Ces formes de migration susmentionnées ont connu diverses qualifications, parmi lesquelles on retient l'exode rural, la migration internationale, transfrontalière, transnationale, etc. Ces types de mouvements de populations à l'interne et au-delà des frontières ont connu dans leur dynamisme des moments où l'on pourrait penser à une rupture de lien ou une absence de connexion entre les émigrés et leurs zones de départ. Cet état de fait est justifiable par les conditions de vie des ménages migrants, des techniques d'information et de communication qui ne permettent pas une certaine connectivité entre les émigrés et leur localité de départ du fait du caractère rudimentaire de ces moyens.

De nos jours, un autre concept lié à la migration apparaît à la suite de celui transnational (N. G. Schiller et al. 1995, p48 ; I. Yépez et al., 2011, p199 ; M. Plard, 2011, p163 ; G. Cortes, 2011, p95 ; E. Razy et V. Baby-Collin, 2011, p8 ; T. Caponio, & C. Schmoll, 2012, p240) : la translocalité qui se manifeste par une mobilité translocale. « *La translocalité désigne ainsi l'émergence de réseaux multidirectionnels et qui se chevauchent et qui facilitent la circulation des personnes, des ressources, des pratiques et des idées* » (C. Greiner, et P. Sakdapolrak, 2013, p375). S'appuyant sur les limites du transnationalisme, la notion de translocalité se veut plus complète et plus enracinée que le transnationalisme. La particularité réside dans le fait qu'une importance capitale est accordée aux lieux (zones d'accueil et de départ du migrant) où s'aperçoivent des multiples liens, telle la circulation des personnes et des biens, des capitaux, des idées et des idéologies. Il s'agit là d'une connectivité ou une configuration translocale qui résulte des pratiques interdépendantes des acteurs d'une même famille, dont certains, sont en migration (C. Jacobs et B. Etzold, 2020, p29). De ce fait, la translocalité s'écarte du transnationalisme en mettant l'accent sur la compréhension du réseau relationnel et plurilocale qui se fonde dans l'espace (N. G. Schiller et al. 1995, p48). Autrement dit, la translocalité se caractérise par une mise en évidence des liens entre les zones de départ des migrants et leurs milieux d'accueil (J. McGarrigle et E. Ascensão, 2017, p9) et concerne les migrations de main d'œuvres, les voyages d'affaires, de tourisme ainsi que les cas de réfugiés (B. Etzold, 2017, p53). C'est dans cette dynamique que certains fondent leurs analyses de la migration comme un moyen d'adaptation des ménages face au changement environnemental sur la notion de résilience sociale translocale. C'est « l'interaction entre les propriétés structurelles des moyens de subsistance du ménage, intégrées dans les réseaux locaux et translocaux et les contextes de risque spécifiques, et l'action humaine ». Cela met en évidence les pratiques sociales des acteurs d'une entité (le ménage) multi localisé. La construction sociale des relations homme-environnement et la connectivité translocale (liens solides entre les migrants et leurs zones de départ), P. Sakdapolrak et al. (2016, p87), confèrent à ces ménages une territorialité plus grande et par conséquent des potentialités tout aussi grandes et variées. Ainsi, les dimensions économiques, sociales et écologiques sont mises à contribution dans l'analyse de la translocalité (M. Steinbrink, and H. Niedenführ, 2020, p135). Du coup il y a une remise en cause de certaines idées préconçues qui font des migrations internationales une culture d'individualisme, d'effritement des rapports sociaux, or ce n'est qu'une nouvelle configuration des liens sociaux mondialisés. Dans un contexte de mondialisation, il s'agit de reconfigurer et de réactiver les structures sociales à cheval sur deux lieux (B. Le Bigot, 2017, p12). Partant de ces caractéristiques, le concept de translocalité semble récent dans sa prise en compte comme une entité scientifique dans l'univers francophone, mais

dans le fond, il existe dans la mesure où la connectivité entre les zones de départ et d'accueil est établie. C'est l'exemple entre Béguedo une ville située au Centre Est du Burkina Faso et l'Italie. Cette partie au Burkina Faso est réorganisée à l'initiative des émigrés (M. Zongo, et S. Bredeloup, 2009, p39). Les caractéristiques de la translocalité ont certes été élucidées par nombre d'auteurs, mais les fondements ou encore les bases qui permettent le maintien des liens solides entre les émigrés et les milieux d'origine ne sont pas clarifiées. L'on se demande alors, quels peuvent être les fondements de cette connectivité entre les migrants et leurs zones de départ ?

À ce sujet, sans faire usage du concept de translocalité, Zongo évoquait les raisons de la connectivité entre les migrants burkinabé en Côte d'Ivoire avec leur pays d'origine. Ce maintien de lien s'explique par les raisons de départ pour la Côte d'Ivoire qui étaient, entre autres, s'échapper du contrôle des aînés, se mettre en valeur en imitant les migrants de retour qui ont réussi, sauver l'honneur de la famille en payant l'impôt par tête et acheter du matériel roulant. C'est cette rage qui obligeait les migrants à rester en contact avec le milieu d'origine. Le nombre de voyages annuels au pays natal permettait d'évaluer la réussite de leur migration puisque cela repose aussi sur leur capacité de se tailler un capital social beaucoup plus étendu (M. Zongo, 2003, p118). De façon progressive, une rupture de lien commençait à s'installer due à l'absence d'aucun repère au Burkina Faso pour ces émigrés et d'initiatives pour le pays natal permettant de maintenir ce lien étroit. C'est ainsi que certains migrants et surtout leurs enfants nés sur la terre d'accueil qui découvrent leur pays d'origine à l'occasion des rites singuliers comme les funéraires (M. Zongo, 2003, p119).

Tout compte fait, que la migration soit interne ou externe, transfrontalière, transnationale ou soit translocale, ses effets sont perceptibles sur les enfants des migrants. Les enfants sont soit embarqués dans la migration ou soit renvoyés ou « laissés pour compte » au pays. Ces derniers sont encore appelés « *left behind* ». Un *left behind* n'est autre qu'un enfant dont au moins un des parents biologiques est en migration. De ce fait, il sied de s'interroger si être un *left behind* n'est pas un facteur déterminant aujourd'hui pour le maintien des liens entre les migrants et leurs zones de départ. Pour quelle raison l'enfant est-il resté ou renvoyé au pays par les parents émigrés ? Cette raison y est pour quelque chose dans les transferts de fonds et le maintien de contact avec le ménage d'origine au pays ?

C'est pour répondre à ce questionnement que cet article est initié afin d'élucider la place et le rôle des *left behind* dans la translocalité qui se manifeste par un maintien de liens sociaux entre les émigrés et leurs localités d'origine dans le Corridor Burkina Faso – Côte d'Ivoire.

1. Méthodologie

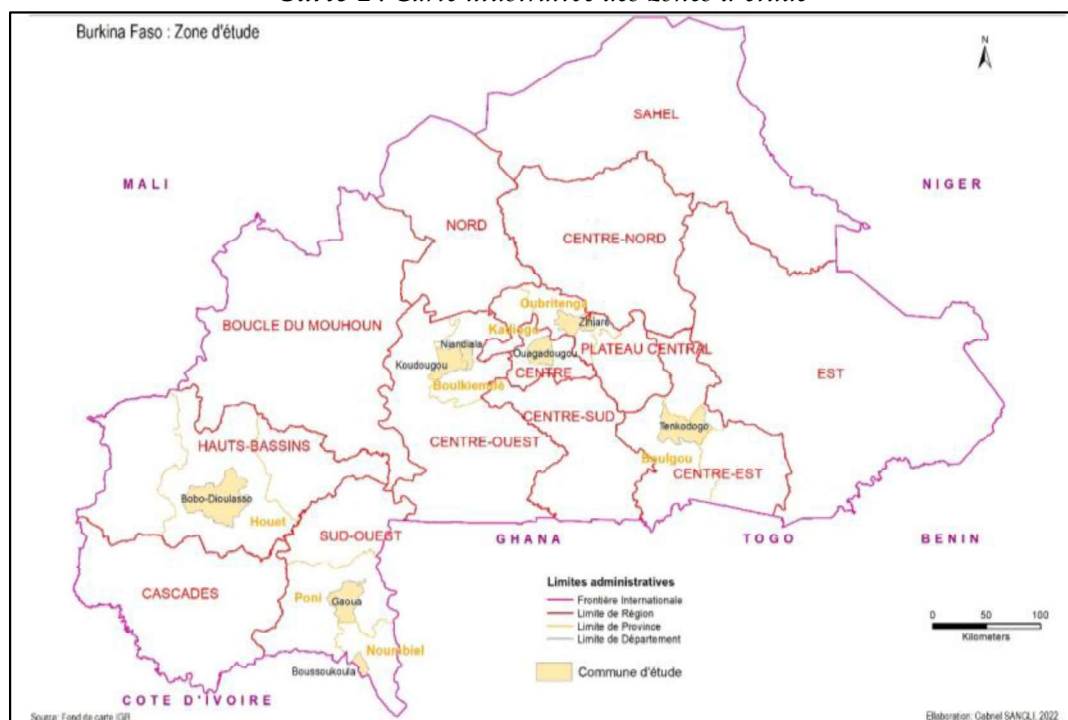
Cet article émane d'une collecte des données quantitatives et qualitatives réalisées, en deux phases distinctes, mais dans une logique de complémentarité, dans le cadre du projet Migration for Development and Equality (MIDEQ) du Corridor Burkina Faso – Côte d'Ivoire par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP).

La collecte de données quantitatives s'est déroulée en novembre 2020 au Burkina Faso et il s'est agi administrer un questionnaire à un échantillon aléatoire de 3 841 ménages. Au sein de ces ménages, 757 migrants de retour ont été enquêtés. Des informations sur 2 730 émigrés en Côte d'Ivoire dont 114 enfants et sur 6 518 enfants au pays dont 682 *left behind* ont été collectées auprès des chefs de ces ménages. Toutes ces données ont été traitées et analysées à l'aide du logiciel SPSS.

La collecte de données qualitatives a eu lieu de juin à août et de novembre à décembre 2021. Elle a consisté à faire des entretiens individuels (avec des chefs de ménages, des institutions et des enfants dont l'âge varie entre 10 et 17 ans), des biographies migratoires (avec des enfants victimes de trafic et/ou d'exploitation) et des focus groups (avec des enfants *left behind* et non *left behind*). Au total 78 entretiens ont été réalisés, dont 70 de façon individuelle, 02 biographies migratoires et 06 focus groups. Ils ont été traités avec le logiciel NVIVO 12 pro.

Les deux types de collectes ont été réalisés dans 04 régions ainsi que les deux plus grandes villes du Burkina Faso choisies de façon raisonnée selon les critères sécuritaires, d'accessibilité et de niveau significatif de migration. Les zones prospectées lors de ladite collecte sont dans les régions du Sud-Ouest (les communes de Boussoukoula et de Gaoua), au Centre Ouest (les communes de Niandala et de Koudougou), au Plateau Central (la commune de Ziniaré), au Centre Est (la commune de Tenkodogo) et pour les deux grandes villes du pays Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Ces localités sont localisées dans la carte ci-dessous.

Carte 1 : Carte illustrative des zones d'étude



Dans cette approche qui est d'obédience mixte, il s'est agi de faire une triangulation des données quantitatives et qualitatives pour une analyse de contenu afin de cerner la place et le rôle des *left behind* dans la translocalité dans le Corridor Burkina Faso – Côte d'Ivoire.

2. Résultats

Les résultats sont axés sur trois points, à savoir les raisons qui peuvent pousser les migrants à « laisser pour compte » leurs enfants, le contact social entre les émigrés et leurs ménages d'origine, les transferts de fonds et l'usage fait de l'argent reçu.

2.1. Être *left behind* : les raisons

Les raisons pour lesquelles les enfants des émigrés en Côte d'Ivoire sont restés au pays sont principalement des raisons de scolarisation. La majeure partie des enfants affirme d'être resté au pays pour leur scolarisation et ce sont surtout les *left behind* qui n'ont aucune expérience migratoire. Une décision qui pourrait trouver une explication dans le fait que les émigrés ignorent ce que la migration leur réserve. Ce faisant, les émigrés qui sont à leur première expérience et qui ont des enfants préfèrent les laisser au pays pour des raisons de scolarisation. C'est ce que révèlent certains enfants : « *je voulais les suivre aller, mais ils n'ont pas accepté. Les parents m'ont dit de rester ici étudier* » (propos du participant 4_Focus Group 1_EnfantLeftbehind_Nandiala_Centre Ouest). Toutefois, des avis autres s'élèvent « *Lorsqu'ils parlaient en ce moment j'étais petit. Je ne voulais pas partir parce que je voulais fréquenter* » (propos du participant 2_Focus Group 1_EnfantLeftbehind_Nandiala_Centre Ouest). Certains,

encore, se sont faits leur propre idée en supposant que c'est : « *parce que, là où va son parent, il n'y a pas d'école, c'est pour cela, il a dit de rester ici fréquenter* » (propos du participant 5_Focus Group 2_leftbehind_Boussoukoula_Sud-Ouest).

À cette raison de scolarisation s'ajoute, chez d'autres, celle de porter assistance à une partie du ménage restée au pays, que ce soit la maman biologique du *left behind* ou l'amour des grands-parents pour l'enfant. C'est ce que l'on peut percevoir dans ces propos : « *ils ont dit de rester ici fréquenter quand je vais bien avancer dans les études, je vais les rejoindre. Moi-même, je voulais rester avec ma grande mère* » (propos du participant 6_Focus Group 1_Enfant Leftbehind_ Nandiala_Centre Ouest). Dans cette même perspective, un participant ajoute : « *Il a dit de rester ici pour faire l'école et aider ma mère à faire le travail* » (propos du participant 6_Focus Group 2_leftbehind_Boussoukoula_Sud-Ouest).

Pour les *left behind* qui ont une expérience migratoire, la raison fondamentale ne s'écarte pas de la fréquentation scolaire et de l'assistance d'une partie du ménage restée au Burkina Faso, sauf qu'à cela, s'ajoute l'idée d'un retour au pays natal pour s'imprégner des réalités socioculturelles de la patrie. C'est ce qu'illustre ce passage : *C'est pour que l'enfant revienne connaître nos origines. C'est aussi pour qu'il s'habitue à y vivre. Parce qu'étant à l'étranger, ce n'est pas chez lui. La vie dans le pays d'accueil n'est pas la même chose que la vie dans le village d'origine. En plus de l'éducation qu'il a reçue à l'étranger, va s'ajouter celle qu'il aura acquise au village. Si un enfant naît à l'étranger et qu'il ne vient pas au pays d'origine de ses parents, quand il va grandir et s'y rendre, ce sera comme si il n'est pas chez lui. Il faut qu'il vienne connaître sa patrie et cela est bon* (propos d'un homme de 37 ans_Cultivateur_Chef de Ménage avec left behind_Centre Est).

Le renvoi d'un enfant dans le village du pays d'origine qu'est le Burkina Faso est également motivé ainsi : « *Comme nous étions tous là-bas, la grand-mère a demandé à ce qu'un des enfants vienne rester auprès d'elle et c'est ainsi que mon père a décidé que je vienne rester avec elle* » (propos d'une fille de 15 ans_Elève_Enfant Left behind_Plateau Central).

C'est ainsi que la plupart des *left behind* sont restés ou ont rejoint le pays natal de leurs parents biologiques pour ces diverses raisons susmentionnées. De ce fait, il sied de s'interroger sur la présence des enfants restés au pays dans le maintien de contact social entre les émigrés et les ménages hôtes des enfants *left behind*.

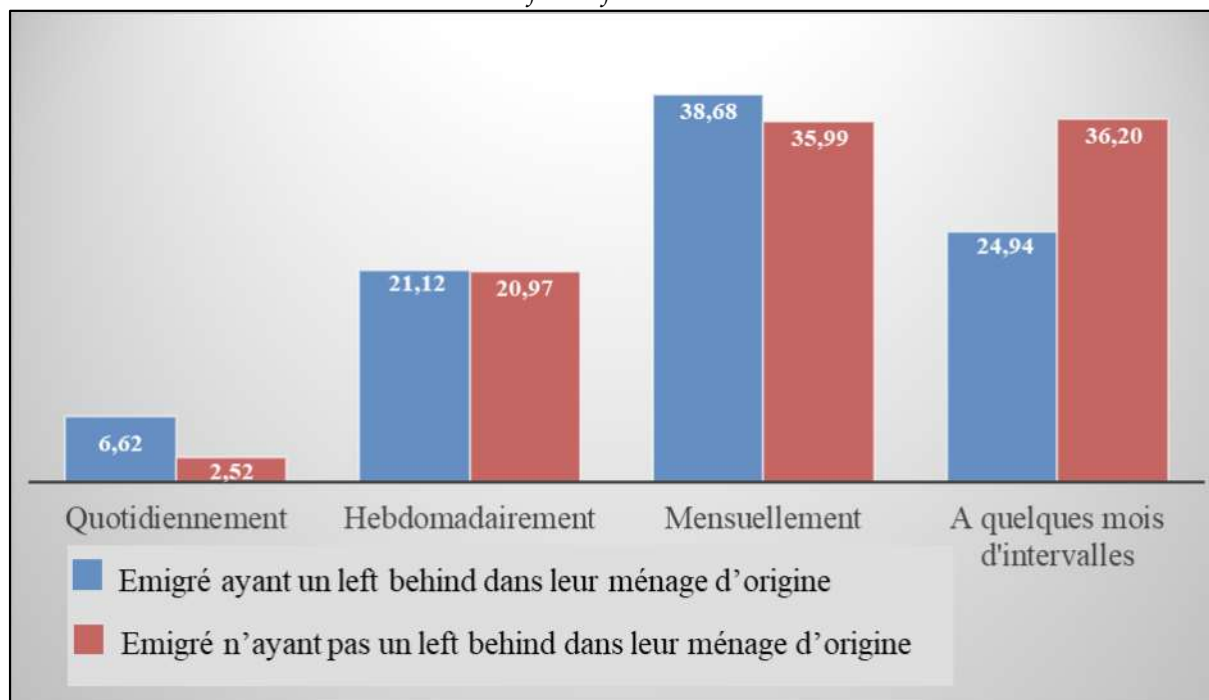
2.2. Contact social avec le ménage d'accueil du *left behind*

Le contact entre le ménage d'accueil du *left behind* au Burkina Faso et ses parents biologiques en migration est un facteur fondamental de la consolidation des rapports sociaux et peut être déterminant dans les relations entre l'enfant resté au pays et les membres de son ménage d'accueil. Ce contact qui peut être analysé de diverses manières est apprécié d'abord sur la base de la fréquence de

communication des émigrés en Côte d'Ivoire avec leurs ménages d'origine. Dans l'optique, justement, de cerner la place de l'enfant *left behind* dans le maintien de la communication entre l'émigré et son ménage d'origine, une répartition en fonction de la présence d'un enfant laissé pour compte dans le ménage a été faite.

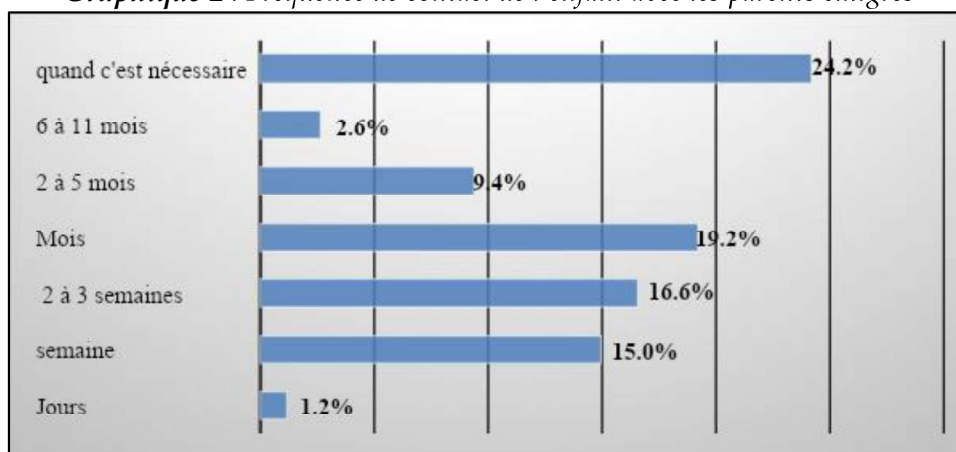
Ainsi, les émigrés qui ont un enfant *left behind* dans leur ménage d'origine, sont plus quotidiennement en contact avec leur ménage que ceux qui n'en ont pas (6,62% contre 2,52%). Cependant, lorsque les émigrés n'ont pas d'enfants *left behind* au pays, ils mettent plus du temps à rentrer en contact avec leur ménage d'origine (36,20 contre 24,94), confère le graphique 1.

Graphique 1 : Fréquence de contact des émigrés avec leur ménage d'origine selon la présence d'un enfant *left behind*



Source : Enquête de terrain octobre – novembre 2020

Quant aux contacts entre les enfants *left behind* et leurs parents biologiques, ils sont en communication seulement quand c'est nécessaire (24,2%). La fréquence mensuelle (19,2%) et de 2 à 3 semaines (16,6%) sont ensuite les plus observées, juste avant les contacts hebdomadaires (15%) dans ce graphique 2.

Graphique 2 : Fréquence de contact de l'enfant avec les parents émigrés

Source : Enquête de terrain octobre – novembre 2020

Cela témoigne d'une logique de renforcement de lien entre *left behind* et parents biologiques en migration d'une part, et entre le ménage d'accueil des enfants restés au pays et les émigrés de l'autre, afin de garantir un réseau social surtout familial viable pour le *left behind*. C'est ce qui fait que certains émigrés, en plus d'échanger avec les enfants restés au pays, ont un contact régulier, même s'il est plus téléphonique avec les familles d'accueil de leurs enfants laissés au Burkina Faso. « J'ai leur contact, ils appellent régulièrement. Ils appellent pour demander les nouvelles de la famille. Moi, aussi étant ici, je les appelle souvent pour demander de l'aide. Les problèmes que je n'arrive pas à résoudre, je les appelle pour demander du soutien. Ils m'aident », a fait savoir un chef de ménage ayant un *left behind*, (propos d'un homme de 37 ans_Cultivateur_Chef de Ménage avec *left behind*_Centre Est). Dans le même ordre d'idée, un autre chef de ménage lâche : « Oui, ils appellent. Ils disent qu'ils se portent bien. Seulement, ils disent que c'est l'argent qui manque. Sinon, ils appellent régulièrement comme ils ont leurs enfants ici » (propos d'un homme de 34 ans_Cultivateur_Chef de Ménage avec *left behind*_Centre Est). Le contact, même s'il n'est pas physique, semble régulier entre certains parents biologiques des *left behind* qui sont en Côte d'Ivoire et les ménages d'accueil de leurs enfants restés au pays natal. L'enfant est donc un fondement contraignant de maintien de lien social entre les émigrés et leurs milieux d'origine.

Cependant, le contact physique reste certes, mitigé, mais il existe. Pour la plupart, ce sont des visites de courtoisie simplement et/ou pour des événements sociaux (heureux ou malheureux) et pour d'autres, c'est des raisons sanitaires qui les amènent au pays. Tout ceci est dépendant du capital économique dont dispose le migrant. Autrement dit, les migrants en situation de déficit financier n'arrivent pas ou effectuent rarement des visites aux pays natals. En témoignent ces propos :

Oui, il y en a qui viennent après avoir fait 2 ou 3 ans. Il y en a qui viennent nous rendre visite et puis ils repartent. Bon, étant là-bas même, ils ont des problèmes. Ces problèmes font souvent que, quand ils viennent, c'est parce qu'ils sont malades.

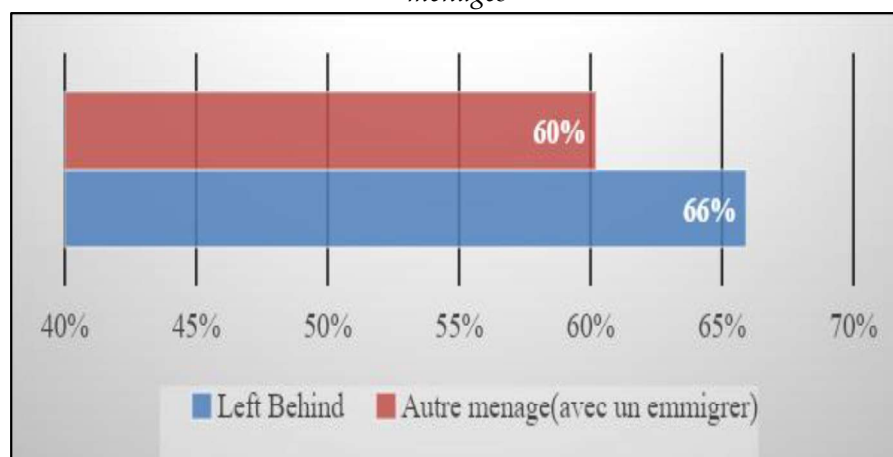
Souvent, ils sont obligés de venir se soigner. S'ils ont perdu un de leur parent là-bas ou ici même, ceux qui s'en sortent un peu là, ils se débrouillent et ils viennent, voilà. Il y en a qui viennent, il y en a aussi qui ne viennent pas. Bon, il y en a dans tous les sens (propos d'un homme de 46 ans_Cultivateur_Chef de Ménage avec left behind_Sud-Ouest).

On retient que le contact social n'est pas définitivement rompu entre les familles d'accueil des *left behind* et leurs parents émigrés ; puis, les enfants sont l'un des puissants catalyseurs de la consolidation de ce lien. Du reste, la solidification de réseau social se limite-t-elle seulement au contact social ?

2.3. Transferts de fonds dans le ménage du *left behind*

Les échanges économiques, c'est-à-dire les transferts de fonds, sont aussi déterminants dans la consolidation des rapports sociaux entre les ménages d'accueil des *left behind* et leurs parents biologiques en Côte d'Ivoire. C'est un facteur qui peut déterminer la nature des relations entre le *left behind* et son tuteur et le traitement qu'on réserve à cet enfant. C'est pour cette raison qu'on observe à travers le Graphique 3 que 66% des ménages d'appartenance des *left behind* reçoivent des transferts de fonds. Ces émigrés qui ont un enfant au pays ont plus tendance à effectuer des transferts dans leur ménage par rapport à ceux qui n'en ont pas (60%).

Graphique 3 : Proportion des transferts de fonds entre les ménages *left behind* et les autres ménages



Source : Enquête de terrain octobre – novembre 2020

Sachant, qu'à l'accoutumée l'argent, c'est le nerf de la guerre, des émigrés n'en font pas un souci de transférer une partie de leur capital économique dans leur ménage d'origine si l'occasion se présente ou si le besoin se fait sentir. Certains n'hésitent pas lorsqu'on leur fait appel, comme le témoigne cet enquêté : « Leur papa envoient de l'argent souvent. Si c'est un problème compliqué, lorsque j'appelle, ils donnent leur contribution. On reçoit par les téléphones seulement. Comme il y a des oranges money ici » (propos d'un homme de 37 ans_Cultivateur_Chef de Ménage avec left behind_Centre Est). Des propos corroborés par des *left behind* en ces termes : « pour

ma part, mon père expédie de l'argent à mon petit papa et il prend pour s'occuper de mon école » (propos du participant 1_Focus Group 1_Enfant Leftbehind_Nandiala_Centre Ouest). « *C'est mon père qui paye les frais de ma scolarité, c'est lui qui expédie de l'argent pour ça* » (propos du participant 2_Focus Group 1_Enfant Leftbehind_Nandiala_Centre Ouest) a signalé un autre répondant.

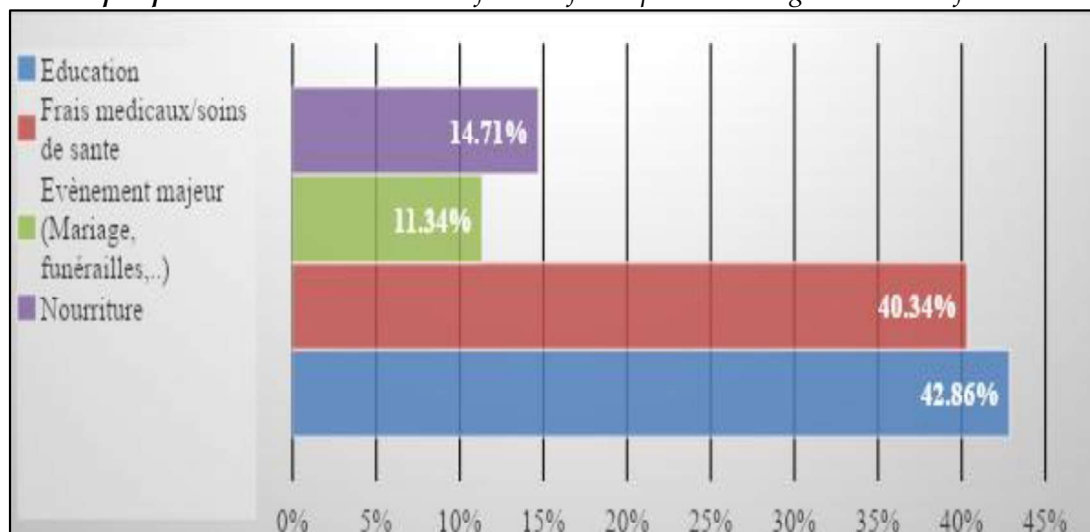
Cela témoigne de l'existence d'échanges économiques qui se matérialisent par le transfert de fonds même si d'autres enfants ignorent si leurs parents envoient de l'argent à leurs ménages d'accueil. C'est le cas de ce *left behind* qui affirme : « *moi, je ne sais pas* » (propos du participant 4_Focus Group 1_Enfant Leftbehind_Nandiala_Centre Ouest). Cela signifie qu'il n'a aucune idée sur des quelconques transferts de fonds entre ses parents biologiques et son ménage d'accueil.

Pour d'autres encore, ce n'est pas une ignorance, mais une absence totale de transfert de fonds pour diverses raisons qui est évoquée. Soit c'est une rupture de lien matrimonial avec la conjointe ou avec le ménage d'origine : « *papa n'envoie pas de l'argent. J'ai demandé à maman pourquoi papa n'envoie pas de l'argent, maman a dit qu'il est en Côte d'Ivoire avec une autre femme* » (propos du participant 6_Focus Group 2_leftbehind_Boussoukoula_Sud-Ouest). Soit c'est une incapacité financière émanant d'un faible capital économique qui les empêche d'effectuer des transferts de fonds pour une prise en charge de leurs enfants laissés au pays. Les migrants qui sont dans cette situation, lorsqu'on leur fait appel : « *Ils disent qu'ils n'ont pas d'argent. On ne peut pas les en vouloir* » (propos d'un homme de 34 ans_Cultivateur_Chef de Ménage avec *left behind*_Centre Est).

On peut dire qu'à quelques exceptions près, des fonds sont transférés dans les ménages d'accueil des *left behind*. S'il existe des transferts de fonds, alors, il importe de se questionner sur usage qui en est fait par les ménages d'accueil de *left behind*.

2.4. Usages faits des transferts de fonds reçus par le ménage du *left behind*

Les transferts monétaires reçus de la part des parents des *left behind* sont destinés prioritairement aux besoins de la famille. Comme l'enfant vit dans un ménage donné, c'est idéal que cet argent soit orienté aux besoins de l'ensemble du ménage, mais l'idée première du transfert d'argent est de prendre soin de l'enfant laissé pour compte surtout sa scolarisation. Plusieurs ménages d'appartenance des *left behind* qui reçoivent des transferts affirment que sans ces transferts, ils n'auront pas pu effectuer certaines réalisations. La lecture du **Graphique 4** nous donne des précisions par rapport à ces réalisations, 43% des ménages investissent dans l'éducation/scolarisation des enfants, 40% pour des besoins liés à la santé et 15% pour des besoins alimentaires.

Graphique 4 : Utilisation des transferts de fonds par les ménages avec des *left behind*

Source : Enquête de terrain octobre – novembre 2020

C'est le chef de ménage qui décide de l'utilisation de ces fonds transférés, comme le relate ce participant : « Je reçois l'argent pour prendre soin de la famille, comme son enfant est avec moi là [...]. » (propos d'un homme de 45 ans_Cultivateur_Chef de Ménage avec *left behind*_Centre Ouest). Dans cette même lancée, un autre enquêté ajoute :

Bon l'utilisation, ce sont les dépenses là seulement. Ils peuvent donner pour toi et aussi la part de la famille. Tu les partages ce qui les revient et pour toi, tu fais ce que tu veux avec. S'il donne que c'est pour toi, c'est pour toi, il ne viendra jamais te demander ce que tu as fait avec ça. Il t'a donné sous forme d'aide. Ce que tu vas en faire avec, c'est pour toi. Il peut aussi donner de l'argent et demander de faire tels travaux avec (propos d'un homme de 37 ans_Cultivateur_Chef de Ménage avec *left behind*_Centre Est).

L'idée selon laquelle, c'est le chef du ménage d'accueil du *left behind* qui décide de l'usage fait des fonds reçus est partagée par nombre de chefs de ménage ayant des enfants laissés pour compte à leur charge. À cet effet, certains décident d'investir dans l'élevage afin d'avoir une sorte d'assurance pour la prise en charge des *left behind* parce que ces animaux peuvent être vendus en cas de besoins financiers touchant l'enfant ou même le ménage. C'est ce que souligne un enquêté :

S'il arrive que l'on envoie des fonds alors que tu avais déjà fait les dépenses, tu peux utiliser cet argent pour acheter un animal pour l'enfant. Après, tu peux revendre cet animal pour gérer les études de l'enfant. C'est à celui qu'on envoie l'argent qui décide de quoi en faire. Je peux prendre l'argent, acheter un animal pour la multiplication (propos d'un homme de 34 ans_Cultivateur_Chef de Ménage avec *left behind*_Centre Est).

L'usage des fonds qui est pour la plupart des cas destinés aux charges de l'enfant est confirmé par ce *left behind* qui dit : « le fait qu'ils soient partis là-bas m'aide, ils envoient de l'argent à mon petit papa et ils payent mes frais d'inscription, ma tenue et lui aussi ses

besoins » (propos du participant 1_Focus Group 1_Enfant *Left behind*_Nandiala_Centre Ouest). Les transferts de fonds ont pour ambition première la prise en charge des *left behind* mais cela n'exclut pas un usage pour des besoins vitaux du ménage d'accueil si toute fois le besoin se fait sentir.

3. Discussion

La translocalité qui se manifeste par une mobilité à cheval sur deux localités, avec un focus sur le réseau social (liens), construite autour de ces lieux (J. McGarrigle et E. Ascensão, 2017 : 9), est mise en lien avec la notion d'être *left behind* afin de cerner la place et le rôle de l'enfant laissé pour compte dans la connectivité des émigrés avec leur pays d'origine. Les analyses de la mise en corrélation *left behind* et translocalité se fondent sur les raisons pour lesquelles un enfant est laissé pour compte au pays, le contact des émigrés avec les ménages d'origine, les transferts de fonds et l'usage fait de ces fonds reçus.

On est *left behind*, pour la plupart des cas, pour des raisons de scolarisation auxquelles se joignent celles de porter assistance aussi à une partie du ménage resté au pays. En effet, les migrants n'hésitent pas à renvoyer leurs enfants nés à l'étranger ou à laisser leur progéniture au pays avant d'entamer l'aventure de la migration. Cela trouve une explication probable dans les conditions de vie des émigrés et celles d'éducation de leurs enfants au pays d'accueil d'une part et les politiques de scolarisation mises en œuvre au Burkina Faso d'autre part.

Lorsque le système éducatif du pays de départ favorise le retour des enfants des émigrés tandis que dans le pays d'accueil le mécanisme de fréquentation scolaire n'est pas au profit de ces derniers, il va de soi que la raison de scolarisation soit celle qui retient ou qui entraîne le renvoi des enfants des émigrés au pays. Cette analyse est similaire à celle de M. Zongo (2003, p.119) qui relate que la rupture du lien des migrants avec leur zone de départ ne concernait pas les enfants scolarisés, autant plus que nombreux sont ceux qui rejoignent le Burkina Faso.

Le retour des enfants pour des raisons de scolarisation a commencé dans les années 1980 et s'est accentué au début de la décennie 1990 avec la détérioration des conditions socioéconomiques et la crise éducative en Côte d'Ivoire. Ce retour constaté pour des raisons de scolarisation est facilité par la politique éducative du Burkina Faso où une gratuité a été décrétée par le gouvernement afin de faciliter l'accès à l'éducation de base (B. H. Dabiré, 2016, p.16). Ces analyses recourent les nôtres qui évoquent les raisons de scolarisation comme motif du retour de certains enfants nés en Côte d'Ivoire et celui qui maintient ceux restés au pays.

Ces raisons qui font des enfants, des *left behind*, semblent un moyen coercitif de maintien des liens avec les zones de départ de nos jours. Des liens y étaient maintenus pour diverses raisons qui étaient aussi liées aux exigences de la période

coloniale. Les motifs avancés à cette époque tournaient autour de sauver l'honneur de la famille en payant l'impôt de capitation, équiper la famille de matériel mobilier et immobilier, etc. Cela obligeait les émigrés burkinabè en Côte d'Ivoire à rester en contact avec les zones de départ.

S'agissant des jeunes valides, impliqués dans la migration, une rupture de lien est observée progressivement par manque de repère au pays et d'initiatives dans le pays natal pour favoriser le maintien de ce lien étroit. C'est ainsi que certains migrants et surtout leurs enfants nés sur la terre d'accueil découvrent leur pays d'origine à l'occasion des rites comme les funéraires (M. Zongo, 2003, p.119). Cela corrobore aussi un de nos résultats qui stipule que le contact physique des migrants avec le lieu de départ demeure mitigé et que certains d'entre eux ne découvrent le pays d'origine que lors des événements heureux et/ou malheureux. Cette irrégularité du contact physique s'explique par le capital économique dont disposent les migrants en Côte d'Ivoire. Autrement dit, pour ceux dont le capital financier est faible, les visites au pays sont également moins régulières.

Bien que le contact physique soit moins régulier, celui téléphonique est plus fréquent dès lors que l'enfant renvoyé et/ou celui laissé pour compte au pays est devenu le cordon ombilical ou le repère qui lie les parents émigrés à leur terre natale. Ce qui donne du crédit à la thèse selon laquelle les *left behind* seraient l'un des fondements de la translocalité qui se caractérise par la connectivité entre les migrants et leurs zones de départ (P. Sakdapolrak et al., 2016, p.87).

Le *left behind* étant désormais l'un des repères des émigrés au pays natal pour des raisons de scolarisation, alors il est devenu aussi, du fait de ce motif, un moyen coercitif et irréversible de transfert d'un capital financier au pays, comme le révèlent les données. Le transfert de fonds dans les zones d'origine des émigrés est sans ambages une réalité qu'évoquent les travaux de (T. A. Tapsoba, 2017, p.44). Dans les analyses de ce dernier, les retombées de la migration semblaient une manne financière non moins considérable pour le Burkina Faso et elle était estimée à plus de 96 milliards de FCFA selon la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en 2012 de façon générale. Mais bien avant T. A. Tapsoba (2017), V. Piché et D. Cordell (2015, p.323) s'est penché sur les transferts de fonds venant de la Côte d'Ivoire et concluait que dans l'ensemble, presque 60% des ménages ayant participé à l'enquête nationale sur les conditions de vie des ménages déclarent recevoir aussi bien régulièrement qu'irrégulièrement de l'argent de Côte d'Ivoire.

La baisse de ces transferts de fonds en provenance de la Côte d'Ivoire entre 1998 et 2003 avait entraîné une augmentation de la pauvreté (J. P. Lachaud, 2005, p667). Ces auteurs ne mettent pas les *left behind* en première ligne des motifs des transferts d'une partie du capital financier des émigrés comme l'estiment les données. Mais les enfants laissés pour compte ou renvoyés au pays pour des raisons de scolarisation

occupent une place non négligeable dans les motifs de transfert de fonds au regard des usages multiples faits de cet argent reçu par les ménages.

Parmi les raisons premières des transferts de fonds révélées par les données figure la prise en charge des enfants restés au pays. Cet argent permet de mettre les *left behind* dans des conditions favorables afin de les mettre à l'abri du travail des enfants et à la déscolarisation. Cela est évoqué dans les travaux de H. Van de Glind, (2011, p12) qui stipulent que les ressources financières transférées servent non seulement à maintenir les enfants à l'école et les épargnent du travail des enfants qui est lié à la pauvreté des ménages, mais aussi constitue une assurance pour les ménages en temps de crise. Même si V. Piché et D. Cordell (2015, p.323) dans ses analyses sur l'utilisation des transferts monétaires met en priorité les besoins alimentaires (46%), suivis de la création et du maintien des activités économiques (16%), puis les soins sanitaires, il faut aussi admettre leur part actif dans l'augmentation de l'investissement dans les domaines de la santé et de l'éducation (J. C. Dumont, 2007, p.194). Le capital financier rapatrié dans les ménages ayant un émigré affecte positivement le niveau de scolarisation (B. Ghosh, 2006, p.51).

Les effets de transferts de fonds sur la scolarisation des enfants peuvent varier d'une communauté à une autre. Pendant qu'ils sont perçus positivement en Haïti où ils ont entraîné une augmentation scolaire (C. Amuedo-Dorantes et al., 2008, p.21), au Mexique c'est un effet négatif qui est plutôt perçu (D. McKenzie, & H. Rapoport, 2006, p.VI).

Au regard de tous ces arguments, être *left behind* demeure un facteur primordial favorisant la connectivité entre les émigrés et leur pays natal par le biais des contacts réguliers ou irréguliers, même s'ils sont beaucoup plus téléphoniques, ainsi que les transferts de fonds. Cela reflète le maintien des liens sociaux et la construction d'un réseau relationnel solide que préconise la translocalité qui se caractérise par la circulation des personnes et des biens, des capitaux, des idées et des idéologies entre les membres d'une même famille, dont certains, sont en mobilité (C. Jacobs et B. Etzold, 2020, p.29). À part la dimension des transferts d'idées et compétences, qui n'est pas perceptible dans les données collectées sur les enfants, être *left behind* met à contribution les dimensions économique, sociale et spatiale de la translocalité.

Conclusion

En définitive, il faut retenir que l'on est *left behind* pour des raisons de scolarisation, souvent associées à celle d'assister une partie du ménage ou de la famille restée au pays. Cet état de fait, qui érige l'enfant laissé pour compte au rang d'un repère au Burkina Faso pour les parents émigrés, les oblige à maintenir les liens avec les zones de départ. Cette connectivité se manifeste par la fréquence des contacts (téléphonique et visite au pays) entre les *left behind*, leurs ménages d'accueil et les

migrants, les transferts de fonds et les usages faits de l'argent reçu. Cela témoigne qu'il n'y a pas rupture de relation entre le ménage resté au pays et l'émigré, même si les visites au pays ne sont pas régulières à tout moment.

C'est le reflet de la translocalité qui met en évidence les multiples liens entre les zones de départ et d'accueil des migrants. Les *left behind* demeurent les vecteurs de cette connectivité entre les migrants et leurs milieux d'origine. L'enfant laissé pour compte pour des raisons de scolarisation est aujourd'hui, sans omettre le concours des autres facteurs déjà cités antérieurement par des chercheurs, un moyen coercitif pour la fréquence de contact, des transferts de fonds et pourquoi pas d'idées, de compétences et/ou d'idéologie à long terme. Cette caractéristique de la translocalité relative aux transferts de compétences moins prise en compte dans les données est une limite de ce travail. Cependant, elle peut être examinée davantage afin de cerner le lien entre laisser un enfant pour compte au pays et le transfert d'idées.

Bibliographie

- Amuedo-Dorantes C., Georges A., & Pozo S., 2010. Migration, remittances, and children's schooling in Haiti. In *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* ; vol. 630, n°1, pp. 224-244.
- B. H. Dabiré, H. Koné, et S. Lougué, 2009. *Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006). Analyse des résultats définitifs. Thème 8: Migrations* ; Ministère de l'économie et des finances, Ouagadougou, 150 p.
- Caponio T., & Schmoll C., 2012. Enfants d'immigrés et transnationalisme : une lecture des travaux italiens. In *Migrations Société* ; n°3, pp. 239-260. <https://doi.org/10.3917/migra.141.0239>
- Cortes G., 2011. La fabrique de la famille transnationale. Approche diachronique des espaces migratoires et de la dispersion des familles rurales boliviennes. In *Autrepart* ; vol. 57-58, n°1, pp 95-110. <https://doi.org/10.3917/autr.057.0095>
- Courtin F., Fournet F., & Solano P., 2010. La crise ivoirienne et les migrants burkinabés. L'effet boomerang d'une migration internationale. In *Afrique contemporaine* ; vol. 236, n°. 4, pp. 11-27. <https://doi.org/10.3917/afco.236.0011>
- Dabiré B. H., 2016. *Migration au Burkina Faso. Profil migratoire* ; Organisation Internationale pour les Migrations, Genève, 97 p.
- Dumont J. C., 2007. Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine. Commentaires », In *Revue d'économie du développement* ; vol. 15, n°. 2-3, pp. 189-195. <https://doi.org/10.3917/edd.212.0189>
- E. Razy, et V. Baby-Collin, 2011. La famille transnationale dans tous ses états. In *Autrepart* ; vol. 57-58, n°. 1-2, pp. 7-22. <https://doi.org/10.3917/autr.057.0007>
- Etzold B., 2017. Mobility, space and livelihood trajectories: new perspectives on migration, translocality and place-making for livelihood studies », In : L. De Haan, (ed.) *Livelihoods and Development : New Perspectives*. Leiden/Boston: Brill, pp 44-68.
- Ghosh B., 2006. *Migrants' Remittances and Development: Myths, Rhetoric and Realities*. International Organization for Migration, Geneva, Switzerland, 118p. <https://lccn.loc.gov/2006421071>.

- Greiner C., et Sakdapolrak P., 2013. Translocality: Concepts, applications and emerging research perspectives. In *Geography compass* ; vol. 7, n° 5, pp. 373-384. <https://doi.org/10.1111/gec3.12048>
- Jacobs C. et Etzold B., 2020. Connectivité et mobilité des personnes déplacées dans la province du Sud-Kivu, RDC : approche configurationnelle appliquée. *Cahiers du CERPRU/Centre d'études et de recherches pour la promotion rurale* ; vol. 28, n° 27, pp. 16-42.
- Lachaud J.P., 2005. Crise ivoirienne, envois de fonds et pauvreté au Burkina Faso. In *Revue Tiers Monde*, vol. 183, n°. 3, pp. 651-673. <https://doi.org/10.3917/rtm.183.0651>
- Le Bigot B., 2017. *Penser les rapports aux lieux dans les mobilités privilégiées Étude croisée des backpackers en Thaïlande et des hivernants au Maroc*. Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, École doctorale de géographie de Paris UMR 8504 Géographie-cités, 556p.
- Loada A., 2006. L'émigration burkinabè face à la crise de « l'ivoirité » ». In *Outre-Terre* ; vol. 17, n°. 4, pp. 343-356. <https://doi.org/10.3917/oute.017.0343>
- McGarrigle J. et Ascensão E., 2017. Emplaced mobilities: Lisbon as a translocality in the migration journeys of Punjabi Sikhs to Europe. In *Journal of Ethnic and Migration Studies*; vol. 44 n°5, pp 809-828. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2017.1306436>
- McKenzie D., & Rapoport H., 2006. Migration and education inequality in rural Mexico. In *INTAL-ITD Working Paper*; vol. 23, n°23, pp. 1-25.
- Piché V. et Cordell D., 2015. *Entre le mil et le franc : Un siècle de migrations circulaires en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso*. Presses de l'Université du Québec, Québec, 380p.
- Plard M., 2011. Familles transnationales et parents vieillissants à Chennai (Inde) : organisation des solidarités intergénérationnelles dans un espace intrafamilial mondialisé. In *Autrepart* ; vol. 57-58, n°. 1-2, pp. 163-180. <https://doi.org/10.3917/autr.057.0163>
- Sakdapolrak P., Sapon N., Kayly O., Simon P., Luise P., Till R., and Vera T., 2016. Migration in a changing climate. Towards a translocal social resilience approach. In *DIE ERDE-Journal of the Geographical Society of Berlin*; vol. 147, n°. 2, pp 81-94. DOI: 10.12854/erde-147-
- Schiller N. G., Basch L., & Blanc C. S., 1995. From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration. In *Anthropological Quarterly*; vol. 68, n°. 1, pp. 48-63. <https://doi.org/10.2307/3317464>
- Steinbrink M., and Niedenführ H., 2020. Effects of Translocal Livelihoods on Rural Change. In *Africa on the Move*. Springer, Cham, pp. 135-217.
- Tapsoba T. A., 2017. *Essais sur les transferts de fonds et la variabilité climatique au Burkina Faso*. Économies et finances. Université Clermont Auvergne, Français. ffNNT : 2017CLFAD026ff. fftel-02301994f, 213p.
- Van de Glind H., 2011. *Migration et travail des enfants – Analyse des vulnérabilités des enfants migrants et des enfants laissés pour compte*. Bureau international du travail, Genève, 28 p.
- Yépez I., Ledo C., et Marzadro M., 2011. « Si tu veux que je reste ici, il faut que tu t'occupes de nos enfants ! » Migration et maternité transnationale entre

- Cochabamba (Bolivie) et Bergame (Italie). In *Autrepart* ; vol. 57-58, n°. 1-2, pp. 199-213. <https://doi.org/10.3917/autr.057.0199>
- Zongo M., 2003. La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire. Trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine. In *Politique africaine* ; vol. 90, n°. 2, pp. 113-126. <https://doi.org/10.3917/polaf.090.0113>
- Zongo M., et Bredeloup S., 2009. Migrations internationales et reconfigurations territoriales en Afrique de l'Ouest et au Sahara : MIRTAS. In : *Quesnel André (coord.). Document de synthèse des projets du programme FSP 2003-74 : migrations internationales, recompositions territoriales et développement.* Paris : IRD, pp. 33-44.